



La modification n°2 est apportée pour répondre à une question d'un soumissionnaire potentiel.

Question:

L'unité de mesure indiquée est « co ». Laquelle des unités de mesure suivantes doit-on utiliser dans notre soumission?

- Seau de 25 L
- Fût de 210 L
- Réservoir portatif de 1000 L

Réponse :

Comme il est indiqué dans le SCGC, nous demandons un seau de 25 L.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.